



## LES TARIFS (HT)

**12,90 €** - Fiche de paie.

**19,90 €** - Fiche de paie extra (fin de contrat non saisonnier, maintien de salaire arrêt de travail).

**13,50€** - DSN (quel que soit le nombre de salariés).

**5 €** - DSN évènementielle.

**30 €** - Contrat de travail (CDD).

**40 €** - Contrat de travail (CDI).

**10 €** - Avenant au contrat de travail (contrat initial rédigé par Cap' Avenir).

**70 €** - Frais de constitution de dossier.

## CONTACTEZ-NOUS

**33 rue du Grand But  
59160 - Capinghem  
Siret : 398 053 231 00021**



*Cap' Avenir*



03.20.00.20.80



entreprises@asso-capavenir.fr



www.asso-capavenir.fr

Vous employez de la main d'oeuvre ?



*Cap' Avenir*

**ENTREPRISE  
2024**



Pourquoi  
Cap'Avenir?



Plus de 400  
employeurs nous  
font confiance !



Conforme au code du travail,  
aux conventions collectives et à  
la législation en vigueur.



Prise en charge des formalités  
administratives liées au monde  
agricole, depuis 1997.

## NOUS RÉALISONS POUR VOUS :

- Les contrats de travail
- Les déclarations d'embauche
- Les bulletins de salaire
- Les déclarations sociales nominatives (DSN)
- Les reçus pour solde de tout compte
- Les certificats de travail
- Les attestations Pôle emploi

**Déchargez- vous des  
formalités administratives !**



Simple et  
rapide!



Vous nous  
transmettez vos  
éléments.



Nous réalisons vos bulletins de  
salaire et autres documents  
administratifs.



Nous vous transmettons les  
bulletins de salaire par mail ou  
par courrier.